



Projet Reshape :
L'entente FO, CFE-CGC et CFTC
exige une
**Politique Industrielle
Symétrique et solidaire
en Europe**

14 octobre 2021

Le mercredi 21 avril 2021, lors d'une réunion du Comité Européen de Groupe, le SE-WC, le projet de réorganisation des aérostructures en Europe « Reshape » était lancé par la Direction du Groupe Airbus.

Ce projet doit donner naissance à deux nouvelles compagnies dans Airbus, une en France et une en Allemagne, regroupant les activités d'Aérostructures et la partie « Pré-Fal » de nos avions.

Le processus d'information se déroule au niveau Européen, comme en France, au rythme planifié en vue d'une consultation finale des Organisations Syndicales lors du SE-WC du 21 octobre 2021, qui donneront alors un avis sur ce projet.

**Le nom de la New Co
française a déjà été
communiqué, ce sera :
Airbus Atlantic.**



Airbus Atlantic sera le premier industriel européen et le deuxième mondial dans les Aérostructures.

Il emploiera près de 12 000 personnes dans le monde.

Il totalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards d'euros.

Il bénéficiera d'un vaste portefeuille d'activités couvrant notamment l'intégralité des éléments de fuselage sur le segment de l'aviation commerciale, en plus d'une présence sur l'aviation militaire, business et régionale.

A ce stade, si l'ambition de départ reste inchangée, l'avancement du projet est différent entre la France et l'Allemagne, c'est ce qu'a officiellement indiqué la Direction du Groupe en fin de semaine dernière. La Direction prévoit un décalage de quelques mois entre la création des deux nouvelles compagnies, ce qui pourrait laisser planer un doute sur l'aboutissement de ce projet.

La raison de ce décalage est la situation particulière de l'activité « pièces élémentaires » pour laquelle près de 3000 postes seraient menacés par cette restructuration en Allemagne. La partie « Pièces élémentaires » ayant déjà été restructurée en France par STELIA.



Une politique industrielle symétrique

Pour l'entente **FO, CFE-CGC et CFTC**, ce glissement de quelques mois dans la procédure allemande peut ne pas impacter le calendrier de création d'Airbus Atlantic, si et seulement si, la revendication clairement portée par l'entente depuis le début, d'une politique industrielle symétrique en Europe, se traduit par des engagements forts de la Direction du Groupe !

Dans le respect des principes fondateurs qui ont permis il y a plusieurs décennies la création d'Airbus comme modèle de la construction européenne dans l'industrie, ce projet de réorganisation ne peut être que symétrique, juste et équilibré au niveau européen.

L'entente **FO, CFE-CGC et CFTC** demande donc à nouveau que les garanties suivantes soient formellement données ou réaffirmées par la Direction :

- ✓ Valider le principe du « S.I.P », (Symetrical Industrial Policy) politique industrielle européenne symétrique.
- ✓ Réaffirmer l'engagement d'Airbus sur la création de ces deux sociétés.
- ✓ Garantir des périmètres équivalents pour les deux New Co, activités d'assemblage d'aérostructures et activités d'équipement dites de Pré-Fal.
- ✓ Définir une stratégie industrielle européenne unique sur les pièces élémentaires.
- ✓ Garantir un haut niveau d'investissements équilibrés dans les deux nouvelles sociétés.
- ✓ Garantir les investissements équilibrés sur les nouvelles technologies nécessaires à la conception, la fabrication et l'assemblage de nos avions du futur.
- ✓ S'engager sur le développement de l'emploi à moyen et long terme.
- ✓ Garantir à l'ensemble des salariés d'Airbus Atlantic le même statut social que l'ensemble du groupe.
- ✓ Garantir le niveau de dialogue social qui a fait la force du groupe Airbus.

L'entente tient à rappeler que la protection de l'emploi à court, moyen et long terme en France reste notre priorité !

L'entente **FO, CFE-CGC et CFTC** soutient nos collègues allemands pour que des solutions « douces » soient envisagées, sur une période transitoire, afin d'éviter le risque de suppressions de postes sans reclassement en Allemagne.

Dans cet objectif nous revendiquons la poursuite des informations, du suivi, du maintien d'une expertise du projet « Reshape ».

En effet, s'il est acceptable de convenir que la partie juridique de ce plan sera réalisée une fois l'avis du SE-WC donné, l'aboutissement de ce projet ne pourra intervenir qu'une fois la création de la New Co allemande réalisée, de manière à conserver jusqu'à son terme la logique du projet au niveau européen.

Depuis le début de ce projet, l'entente a pleinement joué son rôle d'organisations syndicales responsables dans le Groupe en France.



Après avoir failli vendre nos sites d'Aérostructures en 2008 dans le plan de réorganisation Power 8, Airbus reconnaît enfin que les activités d'aérostructures sont "cœur de métier".

L'entente **FO, CFE-CGC et CFTC** accueille donc de façon positive ce changement radical de stratégie de la part d'Airbus.

Une fois cette satisfaction pleinement assumée, il n'en demeure pas moins que l'entente **FO, CFE-CGC et CFTC** n'acceptera pas que ce projet Reshape soit un remodelage à géométrie variable en Europe et attend donc des **engagements forts de la Direction d'Airbus**

**pour garantir une politique industrielle européenne
symétrique et solidaire,
équilibrée et juste
entre les pays partenaires fondateurs d'Airbus.**

